



Comment choisir un avocat

Par neji

Bonjour,

J'ai cherché des avocats dans ce domaine et ma question est pour débiter.

Il faut aller voir 2 - 3 avocats , on paye 200-300? le premier rdv et après on décide à qui confier le dossier ?

Quels seraient les questions à poser lors du premier rdv ?

Le problème de fond est que j'entends les bruits d'impacts au sol alors qu'avant non.

La propriétaire non occupante devait faire le nécessaire mais ne fait rien au niveau du revêtement au sol.

Merci

Par Isadore

Bonjour,

Beaucoup d'avocats proposent un première consultation gratuite.

Avant même de consulter l'avocat vous pouvez lui demander un devis. En tout cas l'argent est un sujet à aborder sans tabou, ça permet de savoir dans quoi en s'engage.

Les questions à poser, c'est à vous d'envoyer décider.

Si votre problème concerne des bruits de voisinage, cherchez un solution amiable ou déménagez. En justice ce type de procédure met des années à aboutir et vous n'aurez gain de cause que si vous prouvez un trouble anormal du voisinage.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous êtes locataire ? copropriétaire ?

D'où viennent ces bruits d'impact ? du voisin du dessus ? d'à côté ?

Une telle procédure peut durer des années. et couter des milliers d'euros. Il y aura expertise acoustique (et vous devrez avancer les frais d'expert). Il mettra environ 2 ans pour fournir son rapport. Ensuite le juge décidera si c'est normal ou anormal.

Si c'est vraiment gênant, déménagez.

Par neji

Bonjour,

@Isadore, la partie amiable n'a rien donné donc plus le choix :(

j'étais tranquille pendant plus de 15ans et puis patatra

@yapasdequoi , proprio et voisin du dessus :(

Merci

Par yapasdequoi

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612[/url]

Si l'amiable ne donne rien (ce qui n'est pas étonnant) il ne vous reste que la voie judiciaire ou déménager.

Par neji

@yapasdequoi merci, dans le lien on parle de médiateur civil donc dans mon cas c'est plus lui que je dois solliciter qu'un avocat ?

Merci

Par neji

je dois plutôt passer par là vu que le conciliateur n'a rien donné ?

<https://imel-mediation.fr/types-mediations/mediation-civile>

Par yapasdequoi

Non, c'est inutile. Vous perdez votre temps.
Prenez un avocat (ou déménagez... comme déjà dit)

Par neji

Ok merci

Par neji

est-ce qu'il prendre un premier rdv avec 2-3 avocats et choisir ou un à un si pas convaincu (j'hésite entre 2)?

Par yapasdequoi

Prenez rendez-vous.
Vérifiez d'abord le prix de ce premier RV.
Ce n'est pas toujours gratuit.

Par neji

Merci - oui , ce n'est pas gratuit(prix vérifier) , j'ai déjà rdv avec un mais je sais pas si j'attends déjà de passer le premier rdv ou prendre direct le second pour comparer les stratégies / prix co